

# Compte rendu réunion du conseil municipal

Séance du 02 décembre 2021

Conseillers Municipaux : 9

En exercice : 9

Présents : 08

**L'an** deux mil vingt et un

**et le** 02 décembre

à 18 heures 00, le **Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Didier VORDY.**

Date de la Convocation

24 Novembre 2021

**Présents** : Didier Vordy, Catherine Coindre, René Miralles, Julien Gardiennet, Fabienne Suwala, Vincent Calvel, Virginie Gajewski, Barbara Schulz, Christophe Cabrol

**Absents** : Fabienne Suwala et de Barbara Schulz ayants données les procurations respectivement à Virginie Gajewski et Christoph Cabrol

**Secrétaire (s)** : René Miralles

**Ordre du jour** :

-Présentation du PSC

-Délibération, étude financée par le pays, de l'aide à la décision concernant le projet musée

-Échange de terrain

-Chemin de Faysse Fenousse et Graniers, devis.

-Passerelle de Coupiac

Étaient également présents Sylvain Brisa du Pays-Haut Languedoc et vignobles, ainsi que Claudine Jacquet, chargée de mission musée du Pays d'art et d'histoire du Haut-Languedoc et vignobles. Ils étaient présent à titre d'intervenants lors du conseil.

**-Présentation du PSC :**

Mme Claudine Jacquet présente au conseil le Projet Scientifique et Culturel (PSC) attenant au Musée de Minerve ainsi que ses missions au sein du musée M Vincent Calvel propose également de fournir au musée les photocopies des archives relatives à l'histoire du musée.

**-Délibération, étude financée par le pays, de l'aide à décision concernant le projet du musée.**

M Sylvain Brisa, à l'issu de la présentation du PSC propose au conseil de délibérer sur les objectifs ainsi que sur la méthode présentée par Mme Jacquet et que le Pays Haut-Languedoc et Vignobles se porte maître d'ouvrage de l'étude préalable d'aide pour la gestion et les financements. Le conseil est d'accord à l'unanimité

Mr Le maire demande le rajout de 3 points à l'ordre du jour. Le premier consiste en une opération comptable, le deuxième concerne une convention sur l'escalade, et le troisième concerne l'acquisition d'arbres gratuits. Le conseil refuse de traiter lors de cette séance le premier point mais accepte de traiter les deux autres points.

**-Échange de terrain**

M Giral a fait une demande à la mairie d'échanger un lot de parcelles lui appartenant contre la parcelle B454, M. Gardiennet suppose qu'il y a une erreur de parcelle et que celle qui serait concernée par échange serait la B 455. En proposition de retour, L conseil accepte à l'unanimité cet échange de la parcelle B 455 contre les parcelle B479 et B698 du lieu-dit Courounelle de Fouaso et la parcelle D655 du lieu-dit La Pousse. Cette délibération est conditionnée sous réserve de vérification sur l'exactitude des éléments fournis pour l'étude de cette affaire

**-Chemins de Graniers et de Faysse Fenouse, devis :**

M. Gardiennet présente au conseil 2 devis concernant la réfection des chemins de Faysse Fenouse et de Granies. Le conseil estime que les 2 devis présentés ne sont pas établis sur des bases tout à fait similaires. 3 votes contre le fait de réhabiliter ces chemins contre 6 votes pour mais en attente de voir le 3<sup>ème</sup> devis ainsi que des devis plus détaillés.

A 20h, M. Calvel quitte le conseil en exprimant son désaccord sur le fonctionnement de la commission des chemins.

**-Passerelle de coupjac:**

Pour la réhabilitation de la passerelle attenante aux 2 communes de Minerve et La Caunette, le Document Consultatif des Entreprises (DCE) a été déposé et sera restitué au début du mois de Janvier.

**-Convention escalade :**

M. Le maire a demandé à ce qu'une convention soit signée entre la commune et le département afin de gérer cette activité sur cet espace et d'écartier la responsabilité de la mairie en cas d'accident. Le conseil délibéré favorablement avec 8 voix pour.

**-Arbres gratuit :**

Le département a mis 8000 arbres gratuits à disposition de ses communes. 57 arbres reviendraient à la commune de Minerve. Ces arbres seraient dispersés sur la commune par les soins de M. Gardiennet et de l'employé de mairie. Le conseil s'exprime positivement avec 8 voix pour.

A 20h30, la séance est levée.

Le Maire  
Didier Vordy

